

« Il a invité le citoyen Chinard à exécuter son plan le plus promptement possible. »

Il fut forcé par la malveillance et la calomnie de découvrir son œuvre sans qu'elle fût achevée, et avant la fête qui était préparée pour l'inaugurer. On se préoccupait de l'attitude donnée à la statue de la Liberté, qui tenait à la main droite une couronne civique. Le bras droit tombant le long du corps, un peu en arrière, semblait, disait-on, destiner cette couronne à une partie du corps tout à fait différente de la tête.

Les patriotes soupçonneux trouvèrent que l'intention de l'artiste était douteuse et pouvait prêter au ridicule. Le comédien Dorfeuille, qui fut plus tard président de la Commission de justice populaire de Ville-Affranchie s'écria : « Ce b... de Chinard nous a pris notre diadème républicain pour lui en couronner les fesses. » Chinard eut beaucoup de peine à faire comprendre que pour développer le bras de la statue, il avait été obligé de le représenter étendu en arrière, et qu'il n'y avait point de mauvaise intention de sa part. On le laissa tranquille pour le moment, mais il resta exposé aux soupçons, et en ressentit les effets plus tard.

Une médaille représentant cet ouvrage fut gravée et distribuée aux citoyens de Lyon le jour de l'inauguration.

L'ouvrage de Chinard est ainsi décrit dans le *Bulletin du département du Rhône et Loire*, des 3 et 4 septembre 1793 :

« Le monument dont le citoyen Chinard vient d'embellir la façade de la Maison commune, est d'un genre à lui concilier à la fois l'admiration des artistes et l'estime des vrais patriotes.

« Le citoyen Chinard a puisé plutôt dans son cœur que dans son imagination, le sujet qu'il a traité avec le succès qui signale tous les chefs-d'œuvre sortis de son atelier. Un